



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

214 AVENUE FÉLIX FAURE
69441 LYON CEDEX 03
TÉL : 04.72.68.94.92
FAX : 04.72.33.79.76
urhonealpes@cfecgc.fr
www.urra-cfecgc.org

TABLE RONDE CFE-CGC Handicap, un autre regard *Lyon, 23 juin 2009*

La 1^{ère} table ronde de la CFE-CGC sur le handicap a réuni, mardi 23 juin 2009 à Lyon, près de 150 militants, adhérents et partenaires, dans les locaux de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes.

Au travers des 2 tables rondes, des témoignages et de la prestation de l'association Handi'Art, c'est un autre regard qui a été porté sur les personnes en situation de handicap, pour leur accès et leur maintien dans l'emploi.

Rhône-Alpes, 2^{ème} Région de France, région innovante, créatrice, mais aussi expérimentale, région de tradition de dialogue social entre l'État, la Région et les partenaires sociaux, a été choisie par notre Confédération pour tenir sa première table ronde sur le handicap.

Le Président de l'Union Régionale Rhône-Alpes Alain DESVIGNES, a porté son discours d'introduction sur 6 points saillants.

Un rappel : la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées contraint l'ensemble de la société à porter un nouveau regard sur le handicap. Elle conduit ainsi l'entreprise à s'adapter dans sa politique d'embauche de salariés handicapés, engagement qui passe par un dialogue social constructif avec les organisations syndicales.

Une évidence : le handicap nous concerne tous, nul n'est à l'abri d'un accident de la vie

Une triste réalité : 5 millions de personnes en France sont touchées par le handicap avec un chômage qui touche, pour cette population, 57,2% des hommes et 42,8% des femmes, à fin 2007.



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

En Rhône-Alpes, le nombre d'Allocataires Adultes Handicapés, pour 1000 personnes de 20 à 59 ans, est de 20,2 pour une moyenne de 22,6 France entière. Leur taux de chômage est de 7,3%.

200 000 personnes en situation de handicap n'ont à ce jour pas d'emploi en France, 19 277 en Rhône-Alpes fin 2008. Le taux d'emploi des personnes handicapées dans les 3 Fonctions Publiques est de 3,5% à fin 2004. 57% sont des agents de la catégorie C.

Une nécessité : les réponses à la problématique du handicap sont l'affaire de tous.

Une conviction : la résolution de la problématique du handicap est facteur de lien social à l'extérieur comme à l'intérieur de l'entreprise.

Une réflexion : changer notre regard sur la personne handicapée pour changer le regard que nous portons sur nous-mêmes.

Afin de continuer à prendre toute sa part et contribuer à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la CFE-CGC Rhône-Alpes a proposé 2 tables rondes, qui ont été suivies de débats avec la salle.

La 1^{ère} table ronde : *Handicap un autre regard*, animée par Carole COUVERT, Secrétaire Nationale Confédérale en charge de la Cohésion Interne, comptait la participation de :

Mme Marie-Odile NOVELLI – Vice-Présidence du Conseil Régional déléguée aux Solidarités à la Politique de la Ville et au Logement

M. Tanguy DU CHENE Président national de l'AGEFIPH

M. Jean-Pierre CLAVERANNE Président du Comité Régional pour l'enfance et l'adolescence inadaptée, membre du CESR Rhône-Alpes

M. Yves BENOIT-CATTIN Présidence de Cap Emploi Rhône

M. Bernard SALENGRO Secrétaire National Confédéral



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

La 2nde table ronde, *Handicap comment négocier vos accords d'entreprise*, table ronde animée par Bernard SALENGRO, Secrétaire National en charge du Handicap, était composée de :

M. Bernard STADLER Directeur adjoint à la DRTEFP

M. Didier DE CAMBOURG Délégué Régional Adjoint à l'AGEFIPH Rhône-Alpes

Mme Isabelle VRAY-ECHINARD Directeur d'OPCALIA Rhône-Alpes, organisme paritaire de collecte des fonds de la Formation Professionnelle

M. Michel MEON Délégué Syndical CFE-CGC du Groupe Casino

M. Laurent CARRIE Délégué Syndical CFE-CGC à l'Institut Français du Pétrole

M. Jean-Yves COLLAS Conseiller Accompagnement Handicap CFE-CGC

Ces 2 tables rondes ont permis, à travers l'ensemble des témoignages de porter cet **autre regard sur le handicap** :

- Celui des acteurs, comme la **Région Rhône-Alpes** par exemple : comment elle promeut par la communication ce changement de regard et aussi comment elle **agit pour leur intégration dans l'emploi** au sein de ses propres services,
- Mais aussi celui du **tissu associatif rhônalpin**, actif, imaginatif, qui doit être cité en exemple, en tant que facilitateur car les embauches de salariés handicapés sont aussi facteur de cohésion sociale,

Le monde associatif rhônalpin ose et réussit,

- Celui de nos **Délégués Syndicaux**, impliqués dans et pour leur entreprise, compétents, vecteurs de dialogue social, ils sont les interlocuteurs incontournables pour les dirigeants des entreprises et leurs salariés,
- Celui enfin des **salariés eux-mêmes**, qui sont la première richesse de leur entreprise.



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

Le plus grand nombre des entreprises qui ont franchi le pas (malheureusement 1 entreprise sur 2 de plus de 50 salariés) sont extrêmement satisfaites de ces salariés handicapés qui deviennent des salariés comme les autres.

Si les débats auxquels nous avons assisté, ont montré pourtant que les situations pouvaient être contrastées, observons quand même aussi que l'énergie déployée pour la demande d'emploi par un handicapé atteste de sa volonté à garder ce qui est si utile pour maintenir sa dignité : **son emploi.**

Les responsabilités d'encadrement confèrent aux adhérents de la CFE-CGC des obligations pour convaincre leurs collègues de l'intérêt de l'embauche d'un autre collègue en situation « handicapante ». La CFE-CGC sait prendre ses responsabilités, les exemples d'accords d'entreprise sur le handicap présentés ce soir l'ont confirmé.

En nous projetant dans l'avenir, nous devons avoir conscience que tout ce qui est bon pour la personne handicapée (condition de travail, aménagement de poste, accessibilité...) sera aussi bon pour nous, assurément, pour nos vieux jours.

Le rôle des Délégués Syndicaux CFE-CGC est essentiel dans chacune des étapes touchant la vie d'un salarié handicapé, comme l'a si justement rappelé Louis PERSICO, coordinateur régional CFE-CGC Protection Sociale en rappelant : « si le poste de travail est adapté au handicap mais également aux capacités de la personne, alors celle-ci peut tout à fait effectuer le même travail qu'une personne dite normale. Nos délégués syndicaux, nos mandatés, nos militants se devront d'être très attentifs et porteurs de ce nouveau regard. Ils éviteront ainsi de faire mettre une étiquette sur le front de ces personnes qui sont en situation de handicap. »



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

Pour les entreprises qui ne voient qu'une dépense dans l'obligation de satisfaire à la loi et aux principes de solidarité, elles doivent prendre conscience qu'il s'agit d'un investissement qui aura des retombées positives en terme de **diversité, d'image, d'efficacité** et de **civisme**.

En conclusion

« C'est en allant l'un vers l'autre que nous pourrons persuader nos dirigeants. »

Alain DESVIGNES a tenu, de plus, à saluer le référent Régional Handicap, Roger MIRALLES, qui n'a pas pu être présent ce soir-là, pour des raisons de santé.

La CFE-CGC lui doit le réseau des référents Handicap Rhône-Alpes, mais aussi sa forte participation dans le réseau national CFE-CGC, où il a apporté la contribution de la CFE-CGC de notre région, et sa force de propositions.

Bernard VAN CRAEYNEST, Président de la CFE-CGC, est intervenu en remerciant tout d'abord les participants pour la richesse des débats, et leur implication personnelle sur cette problématique ; « Elle est une priorité, au même titre que les nombreuses réformes en cours. »

Le Président Confédéral a ensuite tenu à rappeler les principales propositions de la CFE-CGC qui doivent avoir, avant tout pour objectif, la sauvegarde de l'économie et de l'emploi en France en ces temps de crise telles - la cotisation sur la consommation - ou la sauvegarde du système de retraite par répartition - et l'emploi des seniors alors même qu'il est question du report de l'âge de la retraite à 67 ans...

Il ose espérer que le changement d'interlocuteur au Ministère du Travail ira dans le sens d'un meilleur dialogue social.



UNION RÉGIONALE RHÔNE-ALPES

Le + syndical

Après la série de 3 bandes dessinées publiées par la CFE-CGC sur le Stress, une nouvelle trilogie est lancée sur le Handicap. Les 2 premiers tomes ont été remis aux participants.

Ils seront bientôt disponibles sur le site : www.cfecgc.org/handi

Contact :

Karine LIGNIE

Chargée de projets DEFI

Union Régionale Rhône-Alpes

214 avenue Félix Faure 69441 LYON cedex 03

www.urra-cfecgc.org

tél : 04 72 68 94 93

fax : 04 72 33 79 76

mél : defi@cfecgc.fr